	DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES SECTEUR CARRIERES-CONCOURS	CIMIEZ	6 pages	
chu de Nice	NOTE D'INFORMATION CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL	Création	MàJ	Vérification
		04/07/2025	09/07/2025	10/07/2025
		Approbation	Diffusion	Application
INFORMATION COMMUNICATION	Élaboration : Secteur Carrières/Concours	10/07/2025	18/07/2025	Jusqu'au 18/09/2025

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL

LE DIRECTEUR GENERAL DU CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE NICE

Vu le code général de la fonction publique

Vu le décret n°88-1077 du 30 novembre 1988 modifié portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière

Vu le décret n°2010-1139 du 29 septembre 2010 portant statut particulier du corps des infirmiers en soins généraux et spécialisés de la fonction publique hospitalière

Vu le décret n°2011-748 du 27 juin 2011 portant statuts particuliers des corps des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

Vu le décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 portant statut particulier du corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

Vu le décret n°2015-1048 du 21 août 2015 portant dispositions statutaires relatives aux corps de personnels de rééducation de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

Vu le décret n°2017-1260 du 9 août 2017 portant statut particulier des corps médico-techniques de catégorie A de la fonction publique hospitalière

Vu l'arrêté du 25 juin 2013 fixant la composition du jury et les modalités d'organisation des concours interne sur titres et externe sur titres permettant l'accès au corps des cadres de santé paramédicaux de la fonction publique hospitalière

D E C I D E

ARTICLE 1 Un concours externe sur titres est ouvert en vue de pourvoir **16 postes vacants** de cadre de santé paramédical dans les établissements et filières suivantes :

Au CHU de Nice : 12 postes vacants

- 7 postes filière infirmière
- 5 postes filière médico-technique

Au CH de Grasse : 2 postes vacants

- 1 postes filière infirmière
- 1 postes filière médico-technique

Au CH d'Antibes : 2 postes vacants

- 2 postes filière infirmière

ARTICLE 2 Ce concours externe sur titre de cadres de santé paramédical est ouvert aux candidats titulaires :

- **soit** des diplômes, titres ou autorisations requis pour être recrutés dans les corps régis par les décrets du 30 novembre 1988, du 29 septembre 2010 et du 27 juin 2011 susvisés

- **soit** du diplôme de cadre de santé

ARTICLE 3 Le candidat devra joindre à son dossier les pièces suivantes :

- le dossier d'inscription **et** la déclaration sur l'honneur, joints en annexe I, **dûment remplis**
- une demande motivée établie sur papier libre
- une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union Européenne, **en cours de validité**
- un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies, accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées)
- le **diplôme** de cadre de santé et/ou titre ainsi que les **titres de formation** dont il est titulaire
- un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national et âgé de moins de 25 ans, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (participation à la Journée Défense et Citoyenneté)
- les deux dernières évaluations professionnelles
- les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU de Nice (pour les agents contractuels)

ARTICLE 4 La sélection des candidats consiste en l'analyse de la complétude du dossier reposant sur :

- la possession du titre de formation requis pour l'accès au corps des cadres de santé paramédical
- l'analyse des qualités générales du dossier de candidature par le jury, afin d'évaluer l'aptitude à exercer les missions de cadre de santé paramédical.

Ne seront examinés que les dossiers complets et retournés dans les délais en un seul envoi PDF.

ARTICLE 5 Le jury du concours est composé comme suit :

1° Le directeur de l'établissement organisateur du concours ou son représentant, président

2° Un membre des corps de personnels de direction régis par le décret n° 005-921 du 2 août 2005 ou par le décret n°2007-1930 du 26 décembre 2007, en fonctions dans le ou les départements concernés, choisi par le directeur de l'établissement organisateur du concours. A défaut, il est fait appel à des membres des corps de personnels de direction en fonctions dans un département limitrophe

3° Un directeur des soins régi par le décret n°2002-550 du 19 avril 2002. A défaut, il est fait appel à un directeur de soins en fonctions dans un département voisin. Si un directeur de soins ne peut pas être désigné dans les conditions précitées, il est fait appel à un cadre supérieur de santé régi par le décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001 ou à un cadre supérieur de santé paramédical régi par le décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012 issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert

4° Un cadre de santé régi par le décret n°2001-1375 du 31 décembre 2001, ou un cadre supérieur de santé paramédical régi par le décret n°2012-1466 du 26 décembre 2012, issu de la filière au titre de laquelle le concours est ouvert, et en fonctions dans le département concerné. Il est désigné par le directeur de l'établissement organisateur du concours. A défaut, il est fait appel à un cadre de santé ou un cadre de santé paramédical en fonctions dans un département voisin

5° Le président de la commission médicale d'établissement ou son représentant en fonctions dans l'établissement organisateur. A défaut, il est fait appel à un président de commission médicale d'établissement ou son représentant en fonctions dans un établissement situé à proximité de l'établissement organisateur.

ARTICLE 6 L'ouverture de ce concours est publiée sur le site Intranet et Extranet du CHU de Nice, ainsi que sur le site de l'Agence Régionale de Santé.

ARTICLE 7 **LE DOSSIER DE CANDIDATURE COMPLET** devra être retourné à la Direction des Ressources Humaines – Secteur Carrières Concours – **uniquement par messagerie électronique en un seul fichier format PDF** :

- drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

Toutes les candidatures doivent être envoyées **IMPERATIVEMENT**

au plus tard le 18 septembre 2025

(date de clôture des inscriptions)

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

P/Le Directeur Général
Et par délégation
La Directrice des Ressources Humaines adjointe,

Nabila BENRACHED

ANNEXES

CONSTITUTION DU DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL

PIECES A FOURNIR

1) Le dossier d'inscription et la déclaration sur l'honneur, dûment remplis

2) Une demande motivée établie sur papier libre

3) Une photocopie recto/verso de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des États membres de l'Union Européenne, en cours de validité

4) Un curriculum vitae détaillé établi sur papier libre mentionnant notamment les emplois occupés, les actions de formation suivies, accompagné d'attestations d'emploi (ou un état des emplois occupés mentionnant les descriptifs des fonctions occupées)

5) Le diplôme de cadre de santé et les titres de formation dont il est titulaire ou une copie conforme à ces documents

6) Un état signalétique des services militaires ou une photocopie de ce document, ou, pour les candidats n'ayant pas accompli leur service national, une pièce attestant leur situation au regard du code du service national (attestation d'appel à la Journée de défense et de citoyenneté pour les personnes de moins de 25 ans)

7) Les deux dernières évaluations professionnelles

8) Les attestations d'employeurs relatives aux emplois mentionnés dans le curriculum vitae autres que celles du CHU de Nice (pour les agents contractuels

Ce dossier doit être retourné uniquement par messagerie électronique en un seul fichier format PDF :

- drh.concours-candidatures@chu-nice.fr

AU PLUS TARD 18 septembre 2025

Les dossiers qui seront envoyés après le 18 septembre 2025 ne seront pas acceptés.

Le professionnel ne sera pas relancé en cas de dossier incomplet.

DOSSIER D'INSCRIPTION

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Je soussigné (e) Monsieur, Madame, (rayez les mentions inutiles)

NOM (en capitale d'imprimerie) : _____

Prénoms : _____

Date de naissance : _____ Ville : _____ Département : _____

Nationalité : _____

ADRESSE (personnelle ou familiale complète) où devront être envoyées les correspondances :

_____

_____

Numéro de téléphone (indispensable) Personnel : _____

Professionnel : _____

Emploi occupé actuel : _____

J'ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de NICE, l'autorisation de prendre part au concours externe sur titres de cadre de santé

☐ **CHU NICE**

- ☐ Infirmière
- ☐ Médico-technique

☐ **CH GRASSE**

- ☐ Infirmière
- ☐ Médico-technique

☐ **CH ANTIBES**

- ☐ Infirmière

Fait à : ..... le : .....

Signature du candidat :

DECLARATION SUR L'HONNEUR

CONCOURS EXTERNE SUR TITRES
DE CADRE DE SANTE PARAMEDICAL

Je soussigné(e) .....

Déclare sur l'honneur :

(merci de cocher les deux cases)

- ❑ **L'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier.**
- ❑ **Prendre connaissance du fait que toutes fausses déclarations de ma part entraîneraient l'annulation de toute décision favorable prise à mon égard dans le cadre de cette procédure**

Le secteur concours du CHU de Nice se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de mes déclarations.

A ..... , le .....

Signature du demandeur